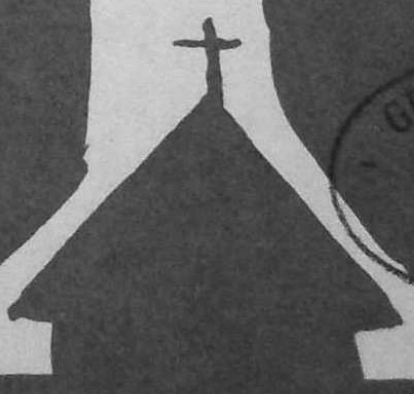


ABBAYE DE LANDEYENNEC

AVRIL 1962 - N° 50

PATRI



GRAND SECTEUR
Bibliothèque
des Professeurs
QUIN'ER

L M C

P A X n° 50
13^e ANNÉE — AVRIL 1962

SOMMAIRE :

<i>L'Eglise demeure accueillante</i>	33
<i>Le serviteur de Dieu, missionnaire du salut</i>	34
<i>Ouvriers de la Mission</i>	37
<i>Vie et survie du « Christ des Bouchers »</i>	40
<i>L'Abbaye de Lantenac</i>	44
<i>Document</i>	49
<i>Calendriers nautiques bas-bretons du XVI^e s. (suite)</i>	54
<i>Chronique</i>	59
<i>Bibliographie</i>	61
<i>Amis de Landévennec</i>	

ABONNEMENT

Ordinaire : 4 NF — de soutien : 8 NF
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.
H GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère)
C. C. P. 1145-34 Rennes

L'ÉGLISE, DEMEURE ACCUEILLANTE

Adaptation chrétienne
du Psaume 121

De tout hameau, de tout quartier, fils, nous venons,
endimanchés, le cœur en joie, à notre Eglise ;
sans mot, sans pousser, empressés, nous piétons
jusqu'en dedans, sommet de la Terre promise.

Sur notre globe tout entier, disséminée,
l'Eglise est un unique enclos sous un seul toit ;
parfaitement, la Maison-Dieu croît, ordonnée :
base, le Christ ; voûte, martyrs ; peuples, parois.

Là, on connaît l'adoration reconnaissante
du Nom divin ; présidents de la charité,
pour l'accomplir, les Douze ont leur trône planté,
Pierre est sur eux, Servant de la nation qui chante.

Demandez la paix pour l'Eglise, Epouse et Mère :
Elle suffit à ses amis, la paix du ciel ;
l'abondance dans ses palais ; sur sa barrière,
la sûreté de l'armement immatériel.

Parlant de toi, asile de paix sans exemple,
à mes frères, à mon universel prochain,
les yeux levés, j'ai, pour la gloire de son Temple,
quêté de notre Dieu pour toi, les biens sans fin.



LE SERVITEUR DE DIEU, MISSIONNAIRE DU SALUT

Au cours de la Semaine Sainte, particulièrement pour la deuxième lecture de la messe du mercredi, la liturgie évoque devant nous le mystérieux personnage qui a reçu le nom de *Serviteur de Dieu*.

On s'accorde à reconnaître, avec quelques divergences sur la dimension exacte des oracles, que cette figure prophétique apparaît à quatre reprises principales dans le message d'un disciple lointain d'Isaïe, qui parlait et écrivait au temps de la captivité de Babylone, au VI^e siècle avant Jésus-Christ. On ne sait si ces quatre passages ont eu d'abord un sort à part, formant autant de poèmes indépendants ou une composition d'ensemble. Il paraît pourtant plus raisonnable de supposer qu'ils ont toujours fait partie de cette deuxième section de notre livre d'Isaïe (chapitre 40-55) dont ils sont contemporains.

Une grande variété d'opinions règne sur l'identification de ce mystérieux *Serviteur au premier plan de la prophétie*. Est-ce une collectivité idéalisée (Israël persécuté et sortant victorieux de l'épreuve) ou un individu (un prophète, un prêtre, un chef), qui tantôt se distingue de la communauté qu'il domine de sa haute stature religieuse et tantôt se confond avec elle dans la participation à la même destinée ? Faut-il y voir d'abord un personnage du passé (un Jérémie idéalisé), du présent (un conquérant comme Cyrus, un prophète disciple d'Isaïe, un sage persécuté) ou de l'avenir, proche ou lointain ? Ce serviteur possède-t-il d'un bout à l'autre de ces quatre oracles une seule et même identité, ou au contraire change-t-il de concrétisation au cours de ces poèmes ?

Les questions se pressent et les solutions demeurent divergentes. Mais à coup sûr, et c'est ce qui nous importe, le *Serviteur* quel qu'il soit dans l'immédiat, pour le prophète, ses auditeurs et ses premiers lecteurs, préfigure et annonce le Christ. Jésus s'est appliqué le contenu de ces oracles, et les apôtres l'ont redit à sa suite, avec une telle insistance, que le doute ne nous est pas permis. Le récit de la Passion de Jésus, dans les Évangiles, suit de tellement près le quatrième oracle sur le *Serviteur* (Is., 52, 13 - 53, 12), qu'on a pu appeler ce passage « La Passion selon Isaïe ».

Comme l'indique le titre de cet article, ce que nous recherchons ici c'est l'aspect *missionnaire* de la vocation, de la destinée et de l'activité du *Serviteur*. Le mieux que nous puissions faire est de suivre le texte sacré pas à pas, en tenant compte de cette orientation particulière de notre enquête.

Le *premier oracle* (42, 1-9) nous présente le *Serviteur* comme un *Maître de Sagesse*. Surgi du sein du Peuple de Dieu, ce nouveau Moïse est destiné à devenir la Lumière des Nations. Sa doctrine (la Loi) ne consiste pas en des nouveautés révolutionnaires, mais contient la vérité divine traditionnelle, scrutée par une

réflexion approfondie et mise à la portée des peuples. Sa parole est appelée à retentir dans l'univers entier : sur les îles et les rivages que baigne la mer. Les Gentils capteront son message pour en vivre.

La pédagogie du *Serviteur* est celle de la persuasion. En face d'un auditoire fragile comme un roseau à demi-brisé, susceptible comme une flamme prête à s'éteindre à la moindre rafale, ce Sage évite de hurler son message comme un tribun ou de vitupérer comme un prophète de malheur. Ferme dans ses leçons et ses exigences, en dépit des contradictions prévues et des résistances inévitables, il s'interdit tout éclat de voix intempestif. C'est dans le calme pacifiant et serein d'un enseignement prolongé que celui qui jouit de la vérité divine la communique à son auditoire hétéroclite. Ce professeur rend ses disciples avides du vrai et du bien : c'est ainsi qu'il les éclaire et que, sans les brusquer, il les transforme.

Cette patience du *Serviteur* fut celle du Christ, le Missionnaire de Dieu (Matt., 12, 17-21), le Maître doux et humble de cœur (*ibid.*, 25-30). Son exemple nous apprend à concilier le zèle pour la diffusion de la parole de Dieu avec la patience et la compréhension d'autrui. Ce que Jésus pratiquait par instinct, nous devons l'acquiescer à la fois par une ascèse susceptible d'atténuer la rigueur de nos méthodes et par l'étude qui nous révélera les secrets d'une adaptation respectueuse des mentalités, dans la fidélité inaltérable au message divin.

Le *deuxième oracle* (49, 1-6) maintient la perspective du *Serviteur* destiné à devenir la *Lumière des Nations*, mais souligne les étapes du dessein de Dieu : vocation secrète, épreuves déroutantes, accomplissement de la mission.

Volue de Dieu, toute vocation est d'abord mystérieuse, pour celui qui en est l'objet et pour son entourage. Le serviteur, appelé de Dieu et désigné nommément dès le sein de sa mère pour l'œuvre qu'il doit accomplir, est d'abord tenu caché dans la main de Dieu comme le pommeau d'une épée, ou dans son carquois comme une flèche acérée. Au temps voulu, Dieu combattrait en l'utilisant pour des conquêtes spirituelles dont la parole du *Serviteur* sera l'arme appropriée. Aussi bien Dieu convie-t-il les peuples lointains et les îles dispersées à contempler le mystère de cette élection et de cette mission.

La vocation de Jérémie (1, 4) et de saint Jean-Baptiste (Introït de sa fête), celle du Christ et de saint Paul (Gal., 1, 15), se reconnaissent en filigrane dans ce passage. Et pourquoi pas celle de tout chrétien ? Car chacun d'entre nous possède sa vocation personnelle. Cachée dans le secret des intentions divines, elle ne se manifeste pas entièrement dans le choix d'un état de vie. Son aspect missionnaire peut demeurer dans la pénombre et même, comme pour le *Serviteur*, sembler inopérant. Qui de nous ne s'est surpris à dire, comme lui : « En vain ai-je peiné, c'est pour rien que j'ai usé mes forces. » ? Mais nous pouvons ajouter, à son exemple, que nous ne sommes pas abandonnés de Dieu et que notre vie a du prix à ses yeux.

Comment nous transformera-t-il en Lumière des Nations ? Jésus l'est devenu avec éclat : nous ne le serons que dans son sillage. Qui sait jusqu'où peut porter l'écho de nos paroles, le rayonnement de nos écrits, l'influence de notre prière,

l'efficacité de nos humbles dévouements et renoncements, versés au trésor de la Communion des Saints en faveur de l'Eglise missionnaire ?

Puissions-nous contribuer ainsi à l'œuvre de l'Eglise qui s'efforce, comme le Serviteur, « de faire parvenir le salut de Dieu jusqu'aux derniers confins de la terre. »

* * *

Au troisième oracle (50, 4-7) le Serviteur devient le Sage persécuté. Il est quotidiennement averti par Dieu des rudes exigences de son ministère. Il doit se tenir à l'écoute de Dieu (dont il est le disciple) pour enseigner fidèlement la doctrine du salut à ceux dont il est le maître désigné. Sa mission ne sera pas du goût de tous ses auditeurs. Il ne doit jamais oublier qu'il marche droit à l'humiliation et à la souffrance. Devant ces terribles éventualités, il saura se soumettre au plan divin en toute docilité ; il supportera sans révolte les mauvais traitements et ne faiblira pas dans l'accomplissement de son devoir.

Nous savons comment le Christ remplit scrupuleusement ce programme (Luc, 9, 51). Celui qui ne sait ni souffrir ni s'humilier ne possèdera jamais le véritable esprit missionnaire. « Ouvrons l'oreille » à l'appel du Maître, qui nous invite à porter notre croix quotidienne et à le suivre, avec un visage affermi, sur le chemin de la rédemption du monde.

* * *

Le quatrième oracle (52, 13-53, 12) décrit la Passion et la Glorification du Serviteur. Celui-ci naît obscurément au sein d'une noble race ; il mène sur la terre une existence de paria, car on le traite en pestiféré et en criminel. Sa mort prématurée fait penser à un châtement divin ; jusque dans la mort et la sépulture, on l'assimile aux pécheurs. Mais tandis que les hommes s'égarent étrangement dans leurs jugements à son sujet, Dieu connaît le mystère de cette destinée. Ce « Pauvre de Dieu » a consenti à s'humilier pour arracher les pécheurs à leur détresse. Pour ramener la brebis errante de ses entreprises dévoyées, il est devenu semblable à la brebis muette que l'on tond, à l'agneau que l'on tue à l'abattoir ou que l'on immole en sacrifice. Sans un mot pour se plaindre, il a accepté les outrages et les coups, les blessures et la mort. Sa sainteté éclatait dans sa droiture et son courage ; ses épreuves et sa prière lui vaudront de sauver les pécheurs, de convertir les foules et de les ramener à Dieu.

En méditant cette page sublime, nous nous souviendrons du prix auquel nous avons été rachetés par le Christ, missionnaire de Dieu, et nous lui en exprimerons toute notre reconnaissance.

Puis nous nous demanderons si la résonance missionnaire de notre vie n'a pas été étouffée par notre refus volontaire de l'humilité, de l'épreuve, de la loyauté et de la prière.

Rappelons-nous, pour stimuler notre zèle, ces phrases terminales de notre oracle :

« Par ses souffrances, mon Serviteur justifiera des foules...
Il intercédait pour les pécheurs. »

Louis SOUBIGOU.

OUVRIERS DE LA MISSION

Religieux et Religieuses

Ces pages reproduisent la deuxième section de la lettre pastorale de Son Exc. Mgr Fauvel, évêque de Quimper, consacrée aux OUVRIERS DE LA MISSION (prêtres, religieux, laïcs).

Après les prêtres et les missionnaires, voici les religieux et les religieuses de tous ordres, depuis les contemplatifs jusqu'aux éducateurs et aux hospitaliers : force puissante au service de la mission.

Ces vocations de « sœurs » et de « frères » sont moins connues dans leur résonance profonde et, de ce fait, moins appréciées de beaucoup. C'est ce qui fait craindre une certaine désaffection à leur égard, tant de la part des jeunes que de leurs parents. Avoir un fils prêtre, c'est le secret désir de nombreux parents ; l'attitude familiale se fait plus réticente devant les premières manifestations d'une vocation de religieuse ou de frère.

Le sens véritable de la vocation religieuse échappe au plus grand nombre, même à des chrétiens, qui ne se laissent pas guider par des vues de foi. Les vocations de Sœurs et de Frères se lèveraient plus nombreuses si l'on en comprenait mieux la noblesse.

On estime trop souvent la valeur du religieux et de la religieuse uniquement d'après le rôle qu'ils tiennent dans la vie profane : la compétence des enseignants, la charité des hospitaliers, l'abnégation des soignants et des travailleuses à domicile, le zèle des éducatrices paroissiales qui assurent par les catéchismes et les œuvres la formation des jeunes.

Et le monde rend hommage à ces hommes et à ces femmes qui ont tout quitté pour se mettre au service des enfants des autres, des vieillards des autres, des malades des autres, et dont l'unique souci est de témoigner, dans un monde égoïste et dur, de la charité du Christ.

Nous nous réjouissons que soit ainsi apprécié, dans les pays de tradition chrétienne comme dans les terres de missions, le rôle social des Frères et des Sœurs.

Mais un grand nombre de laïcs se dévouent aussi au service de leur prochain. Si tel était l'essentiel de la vie religieuse, pourquoi donc y entrerait-on ?

Un enseignant chrétien et un frère ne diffèreraient-ils que par un certain style de vie ? Une religieuse d'hôpital et une infirmière ne diffèreraient-elles que dans le costume ?

Ce qui fait la grandeur du religieux et de la religieuse, c'est leur consécration au Seigneur, membre du Christ et de son Eglise, appelé à la perfection : « De même que celui qui vous a appelés est saint, dit S. Pierre, devenez saints, vous aussi, dans votre conduite » (I Pierre 1/15).

Mais, afin de mieux se donner à Dieu, le religieux choisit la voie des conseils évangéliques : « Si tu veux être parfait, disait le Christ, va, vends tous tes biens, donne-les aux pauvres et suis-moi » (Mathieu 19/21). Renoncer à ses biens par le vœu de pauvreté et aux joies du foyer par le vœu de chasteté, demeurer entièrement disponible pour l'œuvre du Seigneur par le vœu d'obéissance, c'est opter pour les moyens les plus exigeants de perfection, c'est annoncer de la façon la plus parfaite le Royaume nouveau, c'est attendre de Dieu seul l'épanouissement d'une vie entière dans la paix et dans la joie. Cette voie ne déçoit pas ceux qui s'y engagent généreusement.

Ce caractère absolu et définitif des vœux prend toute sa valeur de par leur insertion dans l'Eglise : c'est elle qui les reçoit ; c'est elle qui les soutient, dans le cadre de la vie commune, par l'assistance des supérieurs, les prescriptions de la Règle et les traditions de la famille religieuse ; c'est elle qui leur apporte sa garantie.

Par cette consécration même les religieux et les religieuses deviennent à un titre spécial des ouvriers de la mission. Ce devrait être pour nous chrétiens une évidence première que cette vérité : la mission est l'œuvre de Dieu. Aucune puissance humaine ne peut atteindre cette intimité de l'âme où s'opère la conversion. Dieu seul peut toucher le cœur pour qu'il s'ouvre librement à son amour : « Dieu ne sera pas au terme s'il n'est au départ ». Dans la mystérieuse répartition de la grâce divine, qui dira la part due au sacrifice de ceux qui se sont donnés tout entiers et irrévocablement à l'amour du Christ ?

Aussi, loin de partager le préjugé de ceux qui ne voient dans les ordres contemplatifs que vie diminuée ou perte de force pour l'Eglise, le chrétien met les moines et les moniales parmi les meilleurs ouvriers de la mission (Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, une carmélite, n'a-t-elle pas été proclamée patronne des missions ?). « En montant toujours plus haut, toujours plus près de Dieu, disait le Pape Pie XII à des religieuses, vous étendez vos horizons et vous devenez d'autant plus aptes à vous orienter sur cette terre. Loin de vous enfermer étroitement en vous-mêmes, votre union à Dieu vous élargit le cœur aux dimensions du monde et de l'œuvre rédemptrice du Christ qui se prolonge dans l'Eglise ».

Missionnaire par sa consécration à Dieu, la vie religieuse l'est encore par le témoignage qu'elle porte. En face d'un monde qui ne croit qu'à la réussite humaine, à l'efficacité et au plaisir, elle rappelle aux croyants et aux incroyants que l'Evangile est à prendre au sérieux : le monde nouveau que le Christ est venu établir est déjà commencé puisque des hommes et des femmes trouvent l'épanouissement de leur vie dans l'amour de Dieu et de leurs frères. Plus le matérialisme pénètre chez nous et même s'y affiche, plus se fait sentir le besoin de ces témoins. Dans les pays de mission aussi, il importe que, face aux forces du paganisme et du communisme, soit donné un témoignage héroïque allant au-delà des vertus ordinaires.

C'est pourquoi l'Esprit-Saint suscite constamment dans l'Eglise le renouveau de la vie religieuse. Aujourd'hui la vitalité missionnaire des instituts se

manifeste dans les fondations de monastères en Afrique et en Asie, dans l'adaptation des œuvres d'éducation et d'assistance, dans la création de familles religieuses répondant aux nouvelles exigences de l'apostolat (citons par exemple les Petits Frères de Jésus, issus du Père de Foucauld, dont une Fraternité travaille à Concarneau). Cette floraison apporte de nouveaux motifs d'espérance à ce monde plein de tourments et d'angoisses.

Souhaitons qu'à l'appel du Saint-Esprit se développent chez nous de nombreuses et ferventes vocations religieuses. Nous pourrions ici reprendre ce que nous disions à propos des prêtres et des missionnaires : les besoins du diocèse, les besoins des autres diocèses de France, les besoins des pays de mission ; trop souvent les maisons-mères des différentes congrégations ne peuvent répondre aux demandes urgentes qui leur sont adressées de partout.

Réfléchissons plutôt à notre propre conception de la vie religieuse : nos réactions habituelles s'inspirent-elles des lumières de la foi et des appels de l'Eglise ou, au contraire, de jugements superficiels et de vues trop humaines ? Pie XII a parlé avec sévérité de ceux qui méconnaissent la vocation religieuse : « Ceux qui cherchent à détourner les adolescents d'entrer dans les congrégations religieuses en les persuadant qu'ils peuvent, en se mariant, faire davantage de bien spirituel par la profession publique de leur vie chrétienne en tant que pères et mères de famille, tous ceux-là, nous ne pouvons que les condamner absolument ».

Jeunes gens chrétiens, avez-vous parfois pensé à la fécondité et à la grandeur d'une vie de Frère dans une congrégation enseignante, hospitalière, missionnaire ou dans un monastère ?

Jeunes filles chrétiennes, envisagez-vous la possibilité d'une vocation religieuse ou la repoussez-vous d'avance comme une pensée importune ou comme une impasse ?

Parents chrétiens, ce n'est pas à vous de décider de l'avenir de vos enfants ; mais vous pouvez souhaiter, vous pouvez prier, vous pouvez suggérer, vous pouvez soutenir. Vous est-il venu à l'idée qu'une de vos filles pourrait devenir religieuse, ou l'un de vos fils religieux, et que ce serait un honneur pour vous et une grâce pour votre foyer ?

FEU VERT. Magazine sur la vocation hors cléricature. 28 p. couleurs.

La vocation religieuse sans le sacerdoce est une véritable vocation. Le religieux Frère est, tout comme le prêtre, choisi par le Christ, consacré à Dieu par son triple vœu de pauvreté, chasteté et obéissance. On peut le rencontrer caché dans les monastères, priant pour l'Eglise, ou consacrant ses activités au service des hommes qu'il soigne, enseigne, évangélise ; de quelque nature que soit sa tâche concrète, il est, avant tout, homme de Dieu.

Ce magazine aidera sûrement les jeunes à mieux comprendre et aimer cette vocation en même temps qu'il éclairera ceux-là qui ont pour mission de les guider dans la réponse à donner au Seigneur.

On peut le demander à l'Abbaye ou au CENTRE NATIONAL DES VOCATIONS, 19, Rue de Varenne, Paris, 7^e C.C.P. 2262-80, 0,75 NF.

VIE ET SURVIE DU « CHRIST DES BOUCHERS »

Que de statues émouvantes l'on rencontre dans nos églises bretonnes ! L'émotion est souvent provoquée non seulement par la beauté des lignes, l'équilibre des masses, la science ou la naïveté de l'artiste, mais aussi par une allure ancienne spécifique aux vieilles choses, qui sent un peu l'antiquaire et qui est comme le vêtement obligé des choses de qualité. De belles écailles dans des couches successives de peinture, des fentes béantes dans la longueur des bois qui, sous les contraintes successives de l'humidité et de la chaleur se sont ouvertes, fournissant d'excellents nids aux insectes gourmands. Si bien que lorsqu'on approche ces choses antiques, on constate que tout ou presque est pourriture.

C'est un Christ répondant à cette description qu'un photographe de talent a fixé sur la pellicule. L'image est d'une grande qualité spirituelle, et pourtant à quel autre genre d'émotion on est obligé de se laisser aller quand on va voir sur place le chef-d'œuvre. Relégué sous la tour humide d'une église, parmi les chaises démolies et les échelles du sacristain. Une ruine inutilisable. On l'a bien exposé à la foule lors d'un Vendredi-Saint, cette relique vénérable, mais on n'a pas recommencé l'expérience, le seul transport avait encore désagrégé la ruine.

Il y avait dix ans qu'on l'avait descendu de sa croix, le grand Christ de plus de deux mètres de hauteur. Il était en plein air au chevet de l'église ; il avait souffert des intempéries et la coiffe de plomb qui lui couvrait la tête, les mastics et les nombreuses couches de peinture n'avaient pas empêché le lent travail de se faire ; l'intérieur du tronc était tout spongieux, les cuisses creusées et réduites à une mince épaisseur, les genoux rompus par un affaissement de tout le corps sur ses points de fixation. Aussi avait-il été prudent de le décrocher et de le mettre à l'ultime reposoir.

Quels scrupules ne devait-on pas avoir devant une œuvre si imposante et si poignante ! Déjà l'injure des ans lui faisait rejoindre le Christ méconnaissable de Germaine Richier au plateau d'Assy. Il n'avait plus figure humaine.

Et pourtant un jour, on résolut d'arracher à la ruine et aux vers ce « Christ des bouchers », qui fut offert à la paroisse St Matthieu par la corporation des bouchers de Morlaix.

Quel dilemme ! Que l'on juge de la difficulté en détaillant un peu les morceaux qui s'étaient à terre au moment du nettoyage, la tête en trois morceaux, une jambe détachée, le pagne brisé. De la pourriture partout. Plus important encore : dans quel esprit allait-on agir ? Toucher à une chose ancienne est si délicat, n'allait-on pas faire un travail de barbare ? Mais restaurer c'est choisir, inévitablement.

Ce vers quoi l'on allait ne pouvait qu'être différent de ce dont on parlait ; on allait perdre cette qualité conférée par l'outrage du temps, cette patine si émouvante, cette



Le CHRIST DES BOUCHERS aux membres épars ;
la tête est éclatée en trois morceaux.

chose déjà penchée vers le déclin, pour retrouver le travail original du sculpteur. Dans la plus grande rigueur, avec le plus grand respect, on a essayé de retrouver l'œuvre primitive et de la *reconstituer*.

A la tête il a suffi d'enlever les couches de peinture pour retrouver l'œil sculpté et ouvert, les boucles des cheveux frisés, et la barbe en volutes. Partout le décapage a redonné vigueur aux muscles, aux plis des draperies, mais l'on s'est finalement trouvé devant une œuvre différente de celle que l'on avait découverte sous la tour.

La tête de Christ reconstituée.



Quelque chose d'un peu neuf ? Mais faut-il se plaindre de ce qu'on se rapproche du sculpteur du XVIII^e siècle, d'un de ces artistes qui, après avoir travaillé à cambrer les belles proues de la marine ancienne au port de Brest, avait trouvé au XVIII^e à s'employer dans le grand concert d'émulation des paroisses bretonnes ? Sans doute. Nous avons désormais un Christ que le goût de notre temps aime moins, mais qui garde sa

Après restauration.



noblesse tout de même, et qui peut encore prendre place dans l'église pour la piété des fidèles et même pour la joie de ceux qui admirent autre chose dans les œuvres d'art que les mutilations que leur a fait subir le temps, et qui savent aimer les styles en-dessous des « patines » abusives.

Y.P.C.

Photos de H. Bernard, Morlaix

L'ABBAYE DE LANTENAC

(SUITE)

II. LES POSSESSIONS DE L'ABBAYE

Ce monastère de la Bretagne intérieure, loin des grands centres d'affaires, n'eut jamais qu'un bien modeste domaine, en regard d'abbayes comme Quimperlé et Redon, voire sa voisine, l'abbaye cistercienne de Bon-Repos, dotée par les Rohan de 1800 livres de rentes contre 500 à Lantenac, au XV^e siècle.

Pauvreté relative d'ailleurs, car Eudon II de Porhoët, en 1149, avait réuni entre les mains de ses moines un solide domaine rural, étroitement groupé autour de la petite cité de La Chèze, cette aimable Venise bretonne qui se baigne dans les eaux rieuses du Lié. En y ajoutant les donations des Rohan, aux XIV^e et XV^e siècles, le tout se tient dans un rayon de quatre lieues à peine.

La charte de 1149 énumère « le domaine de Donio ou Donico tant en plaine que sous bois... des fermes (ou *villae*) à Lampignec, Lescluse, Kergu, Lantenac... une île à Trévé, le moulin de Trémuson (en Loudéac), des droits de bois et de pâture dans la forêt... dîmes à Loudéac et à Ménéac... » Il ne semble pas que l'abbaye ait jamais possédé de véritables prieurés ; cependant on signale à son compte, en 1789, un petit prieuré de Saint-Yger ou Yguer en Ménéac, dépendance du Mont Saint-Michel jusqu'à la veille de la Révolution. Le moulin de Trémuson passe, en 1271, au vicomte de Rohan, en échange d'une rente de froment à prendre sur Trévé.

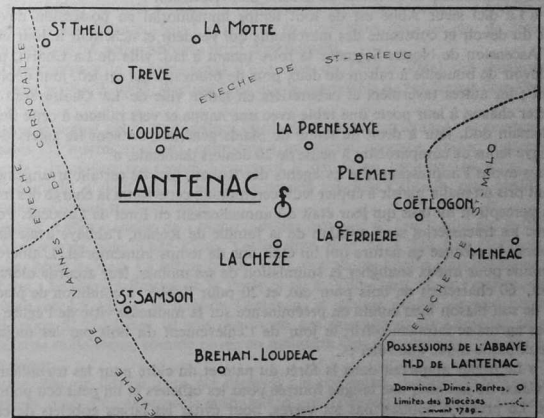
D'après les aveux signés de l'abbé de Lantenac, en 1637 et en 1648, l'ensemble des possessions se présente ainsi. Autour de l'église et du grand corps de logis avec les restes du cloître ruiné, 15 journaux de terres (on sait que le journal vaut la moitié d'un hectare environ), verger et bois taillis ; dîmes sur les paroisses de La Chèze, Ménéac, Plémet, La Prenessaye, Loudéac, Trévé, Saint-Thélo, donnant au total 154 boisseaux de seigle et 188 d'avoine (le boisseau mesure près de 13 litres) ; 24 boisseaux de froment rouge sur « le prieuré du Clos en la paroisse de Saint-Samson, jouxte la ville de Rohan » ; rentes foncières diverses à La Chèze, La Prenessaye, Bréhand-Loudéac, Coëtlogon et Loudéac où le Pré Saint-Maurice garde le souvenir du saint abbé de Langonnet et de Carnoët. Ville de La Chèze « la maison de refuge des sieurs abbés et religieux de Lantenac, » comprenait un petit logis assez confortable, affermé avec ses terres 90 livres en 1776. On comptait au XVIII^e siècle, trois moulins affermés, droits à péage compris, pour 370 livres ; mais en 1755, l'abbaye perdra le droit de péage du pont de Lantenac sur le Lié, pour lequel elle n'avait pas engagé de dépenses depuis 1709.

On voudra bien retenir que cette énumération plus ou moins impressionnante ne totalisait pas plus que 62 journaux de terre, cinq métairies et deux moulins, en 1789.

Les charges n'étaient pas négligeables et iront toujours en s'alourdissant.

En premier lieu, l'entretien des bâtiments conventuels, des ponts et des moulins et surtout des églises dans les paroisses dont l'abbé était le gros décimateur ; en 1790, les trésoriers de La Ferrière, simple trêve de La Chèze, étaient encore en conflit avec les moines pour les réparations de leur église.

De plus, il fallait délivrer, bon an mal an, la portion congrue des recteurs. A La Chèze, l'abbé de Lantenac, principal décimateur, en réglait la moitié ; à Saint-Thélo,



en 1624, le quart des dîmes allait au recteur pour son entretien personnel ; quant à Trévé, l'abbé, suivant un jugement de 1680, fut obligé de régler la portion du desservant, concurrentement avec le chapitre cathédral de Saint-Brieuc et les trois autres décimateurs, ce qui en faisait cinq pour la même paroisse !

La situation était assez complexe à Ménéac, où Eudon de Porhoët avait concédé le tiers de la dime à l'abbaye ; celle-ci en arriva à payer les deux-tiers de la portion congrue, le prieur de Saint-Jean-des-Prés et le prieur de Saint-Martin à Josselin étaient tenus pour le reste : en 1730, le recteur ne touchait guère plus de 530 livres. L'abbé Marin de Kerbringal, en 1752, vint au secours de cette grande paroisse, en lui assurant un troisième curé (lisez : vicaire), sauf recours auprès des autres décimateurs pour se faire rembourser au prorata de leur quote-part.

Des taxes extraordinaires vinrent parfois écorner le patrimoine monastique, telle celle imposée dans tout le royaume par Charles IX, en 1563 : « pour empêcher la continuation des desseyns et entreprises de ceux de la nouvelle religion, tant contre l'Eglise catholique que contre le repos de l'Etat et des bons et fidèles sujets catholiques. » La

Ville-Audren, huguenot bon teint, acquitta deux fois, sans vergogne, la dite taxe destinée à abattre ses coréligionnaires : les rentes de l'abbaye en payèrent les frais ; c'est ainsi qu'en 1578, l'abbé Charbonnier aliéna de même la dime de Saint-Thélo.

Seigneurie au petit pied, l'abbaye jouissait de certaines redevances féodales assez pittoresques, comme on en rencontre dans l'héritage du Moyen-âge. L'aveu de 1637 décrit complaisamment la coutume de la foire de l'Ascension :

« Le dict sieur Abbé est de tout temps immémorial en possession d'avoir et jour du devoir et coutume des marchands qui vendent et achètent le jour et feste de l'Ascension de Nostre-Seigneur la foire tenant à lad. ville de La Chaise, mesme du devoir de bouteille à raison de deux pots de breuvage qui est led. jour débité par détail ; les autres taverniers et cabaretiers en ladite ville de La Chaise sont tenus apporter chacun à leur porte une table avec une nappe et vers rainées à cette fin, et le lendemain dud. jour a droit de tenue de plaids généraux où sont les sujets de lad. Abbaye tenus de comparoistre à peine de 20 deniers demande. »

Nous avons l'impression que les agents des Rohan, lors de certain arrangement de 1646, ont pris un malin plaisir à copier ledit cérémonial, cette fois à la charge des moines, pour la perception du bois qui leur était dû annuellement en forêt de Loudéac. Pour en finir avec les tracasseries sans nombre de la famille de Rohan, l'abbaye avait fini par abandonner la créance en nature qui lui était due de temps immémorial. L'altière maison, comme pour mieux souligner la soumission de ses moines, leur accorda alors, libéralement, 60 charretées de bois pour eux et 20 pour l'abbé, à condition de placer les macles de son blason bien connu en prééminence sur la maîtresse vitre de l'église abbatiale. Ses agents se faisaient offrir, le jour de l'enlèvement du bois par les moines, le savoureux pique-nique que voici :

« Le prieur apportait dans la forêt du pain et du cidre pour les travailleurs, du vin vieux, du jambon, une langue fourrée pour les officiers et un petit écu pour leurs gens. Le prieur n'oubliait pas les verres, pour éviter les larges gobelets de cuir de messieurs des eaux et forêts, lesquels gobelets contenaient une grande écuelle. Moyennant ces politesses, les religieux obtenaient moitié hêtre et moitié chêne, et le plus bel arbre proche le lieu du repas. »

Au point de vue féodal, l'abbaye relevait en arrière-fief du duc de Bretagne en dépendance directe des seigneuries de Rohan et du Porhoët, avant l'absorption de cette dernière par les Rohan au XV^e siècle. Sa juridiction s'exerçait sur ses sujets des paroisses de La Chêze, Loudéac, La Prenessaye, mais simplement sous forme de moyenne et basse justice. En 1678, un arrêt du Parlement de Paris, obligea l'abbé Étienne Dupont à rayer ses prétentions à la haute justice, ce qui revient à dire qu'il ne pouvait instruire les procès criminels entraînant peines afflictives corporelles. Nous ne savons si les sujets de l'abbaye acceptèrent de bon cœur de retomber sous la justice seigneuriale : il faisait bon, dit-on, vivre sous la crosse.

Les tenanciers des moines avaient une autre dette de reconnaissance qu'il serait dommage d'oublier. D'après Hervé du Halgouët, ils furent les promoteurs des tissages des toiles et de la culture du lin, qui faisaient vivre tout un petit peuple de « teixiers » et de marchands dans la vallée du Lié et bien au-delà, jusqu'au début du siècle dernier.

Le village de Blanlin, non loin de l'abbaye, un autre lieu-dit à deux lieues de là en Saint-Barnabé, gardent le souvenir de cette industrie de qualité, providentielle ressource dans un pays de petite production agricole, à l'écart des grandes routes commerciales.

Vente et démolition

La Révolution réduisit à néant la malheureuse abbaye. Monsieur Léon Dubreuil note, à propos des Côtes-du-Nord, qu'elle se trouvait alors dans un état de décadence plus complète que les autres abbayes de ce département.

Si l'on compare le procès-verbal d'expertise de 1790 à l'état des améliorations prévues dans le plan de 1659, il paraît bien que le monastère ne fut jamais complètement terminé.

Le procès-verbal décrit trois grands corps de logis à deux étages ; le premier, long de 99 pieds (33 mètres environ), comprenait infirmerie, sacristie, cellier, pigeonnier et boulangerie ; la maison conventuelle occupait le deuxième, long de 118 pieds, le troisième, l'abbatiale, n'avait que 50 pieds. Le terrain joignant l'abbaye, prés, jardin, pépinière et vivier couvrait trois journaux.

François Raffray, maire de Loudéac, et ses associés se firent adjuger, le 24 mars 1791, cet ensemble pour 9 625 livres, l'estimation était de 7 545 livres 17 sols dont 2 781 livres pour les bois. La même bande avait déjà acquis le plus clair des biens fonds de l'abbaye : les deux métairies de la Porte et de la Ville-Oger, en la Ferrière, celle de Saint-Pôtan, en La Motte, le bois de Lantenac, la grande prairie de sept hectares : au total, pour 52 920 livres 10 sols. La vente des possessions de Lantenac dépassait donc soixante mille livres, somme payée en assignats qui, à ce moment, avaient encore quelque valeur.

Le mobilier de l'église avait été dispersé ; il présentait quelque intérêt, avec son autel majeur orné d'un tabernacle surmonté d'une résurrection, plusieurs tableaux des mystères de la Vierge, de la vie de saint Benoît et de sainte Scholastique ; l'autel de saint Firmin occupait l'aile unique de l'église, qui n'avait pas de transept. Les statues, de bonne facture, ont trouvé asile dans la petite chapelle à chevet arrondi, élevée sur l'emplacement de l'abbaye, à l'entrée du bois ; ce sont celles de saint Pôtan, de saint Sébastien et de saint Firmin qui reçoit toujours les visites de ses dévots. D'autres statues provenant du monastère doivent figurer dans le curieux édifice voisin, dédié à la populaire sainte Blanche, la mère de Guénoles, « sainte Blanche qui guérit du pruret les petits enfants... »

Mais des bâtiments eux-mêmes, il ne demeure pratiquement rien : Lantenac a eu moins de chance que Bon-Repos et que Boquen où subsistent des restes vénérables. Ici les débris ont servi principalement à la construction d'une ferme à Saint-Barnabé.

Telle ancienne personne du voisinage se souvient encore d'avoir vu debout le réfectoire, le cloître, l'église au moins pour la partie Ouest ; mais en 1906, déjà, il ne restait plus que le four, les écuries, les murs de clôture. Il y a deux ans, on devinait encore quelques contours sous les broussailles ; tout cela vient d'être nivelé par le bull-dozer, pour faire place à un champ de betteraves et de choux fourragers.

Les derniers témoins sont une grange, le fournil caché sous les ronces, et deux colonnes de l'ancien porche.

Ainsi disparut, sans retour, l'abbaye royale de Notre-Dame de Lantenac dont le blason portait : « d'azur au croissant d'argent surmonté d'une Vierge portant son enfant d'or, entouré d'une couronne d'épines de sinople, timbré d'une crosse abbatiale d'argent. »

LES ABBES DE LANTENAC

Les Abbés réguliers

- | | |
|---|---------------------------|
| 1. Robert, signalé en 1248. | 6. Pierre II 1446. |
| 2. Jean 1 ^{er} 1271. | 7. Geoffroy Guitton 1469. |
| 3. Guillaume 1 ^{er} Guinou 1350. | 8. Jean II Combe 1496. |
| 4. Pierre 1 ^{er} 1394. | 9. Alain du Lescoët 1506. |
| 5. Edouard Le Normand 1427. | |

Les Abbés commendataires

- | | |
|--|--|
| 10. Michel de Coëtlogon 1534. | 18. Mathurin Dénéchaux 1582. |
| 11. César de La Barre 1547. | 19. Guillaume II Dupont 1612. |
| 12. Louis 1 ^{er} de Botdéro 1547. | 20. Etienne Dupont 1641-1685. |
| 13. Jean III Le Venneur + 1553. | 21. Louis II Fernon 1688-1706. |
| 14. René Soudan 1558. | 22. Augustin Giry de Monteliaud 1706-1731. |
| 15. Jean IV Fabry 1561-1565. | 23. Louis III Marin de Kerbringal 1732-1786. |
| 16. Rivoir de Kerdesiguen 1571. | 24. François-Octave de Barral. |
| 17. Antoine Charbonnier 1575. | |

BIBLIOGRAPHIE

A consulter principalement : *Les Anciens Evêchés de Bretagne* par *Geslin de Bourgogne*, tome IV et les ouvrages de *Hervé du Halgouët* sur le Porhoët et le duché de Rohan. On trouvera une bibliographie détaillée dans l'étude publiée par *Dom du Chaussix*, moine de Hautecombe, dans la *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc en 1927 : une page de l'histoire monastique bretonne : *L'Abbaye de Lantenac aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Nous avons puisé abondamment dans l'excellente *Histoire féodale de La Chêze* (1960, hors-commerce) par Monsieur *Fernand Bagot*, Inspecteur général de la France d'Outre-mer.

DOCUMENT

Rapport sur la maison des Ci-devant Bénédictins de Landévenec considérée comme hopital-auxiliaire de la Marine

La maison des ci-devant Bénédictins de Landévenec est placée au sud de Brest, à cinq lieues de cette ville, sur le bord et adroite de la rivière de Châteaulin et en face du Faou, petite ville qui n'en est éloignée que d'une bonne lieue : cette maison est par conséquent située est et ouest.

En avant, c'est-à-dire le long de la façade, est un vaste jardin entouré d'une terrasse de 20 pieds de largeur. Le mur permet de découvrir la rivière dont les eaux gonflées par la mer couvrent, deux fois par jour, le sol mobile qui en borde le lit. A gauche du jardin et de la maison s'élève un bois de haute futaye, taillé en avenue qui défend l'un et l'autre des coups de vent du nord. A l'extrémité opposée du jardin, un petit verger, garni d'arbres fruitiers, et planté de manière à ne pas détourner la chaleur du sud ; et dans le sud-ouest existe un bois de très grands chênes qui garantit la maison et le jardin des vents qui soufflent fréquemment de ce côté ; enfin une colline fort élevée aux pieds de laquelle est assise la maison, met celle-ci et le terrain qui l'entoure entièrement à l'abri des vents d'ouest.

Par ce simple exposé, on voit que la situation de la ci-devant abbaye des Bénédictins de Landévenec est infiniment agréable, infiniment avantageuse soit pour des malades, soit pour des convalescens ; vue qui se prolonge à plusieurs lieues dans l'est ; le spectacle d'une rivière qui, à mer haute, baigne les murs du jardin ; des plantations et une montagne qui s'opposent au passage de tous les vents pernicieux ; des bois où l'on respire un air pur ; tout semble concourir à la salubrité du lieu.

Si l'on examine ensuite l'édifice même, on y trouve de larges corridors, un beau cloître, une grande quantité de chambres boisées, des fenêtres multipliées et des greniers dont la charpente forme une grande voûte où il ne s'agit, pour les rendre habitables, que d'agrandir les fenêtres qui doivent rendre plus forte la circulation de l'air.

Qu'on jete ensuite les yeux sur les bâtimens de servitude, on aperçoit un four susceptible d'augmentation, une magnifique cuisine, un garde-manger très frais, une cave susceptible de contenir soixante-dix à 80 bariques de vin, une grange propre à fournir un beau corps de garde, une étable, et tout à l'entrée de la maison principale des logemens parfaitement distribués.

Dans un endroit tel que le bourg de Landévenec, où les ressources en tout genre n'abondent pas, un hopital doit être muni de tout ce qui peut les procurer ou les embellir. Eh bien ! la maison des ci-devant Bénédictins a des cours étendues, où l'on peut élever

Rectification page 20 de la livraison de Pax, janvier 1962. ligne 10.
Lire : « Anne de Sanzay, comte de la Magnanne, filleul du connétable de Montmorency... » D'après ce dernier les deux familles auraient eu entre elles certains liens de parenté.

toutes sortes de volatiles, un verger bien différent de celui dont nous avons parlé, puis-que dans les bonnes années il donne dix et douze barriques de cidre ; verger qui en même tems peut fournir le pâturage de quelques vaches, ainsi qu'un ruisseau où les moines avoient établi un lavoir.

L'eau n'est pas rare dans le bourg de Landévenec et il y coule une source fort abondante ; mais au milieu de la cour du centre de la maison des ci-devant Bénédictins est un puits dont les eaux élevées au niveau du sol ont une saveur vive et fraîche, dissolvent bien le savon, cuisent parfaitement les légumes et conviennent à tous les usages de la vie. L'eau surabondante de cette fontaine va jusqu'au pied du jardin et entre dans un second lavoir qui a besoin de réparation.

Voilà les avantages que nous avons rencontrés dans la maison de Landévenec, où nous nous sommes transportés par mer, le jeudi 26 du présent mois. Nous indiquerons ceux qu'il seroit nécessaire d'y ajouter, l'accroissement dont elle est susceptible, les dépenses qu'il seroit nécessaire de faire pour la rendre plus spacieuse ou plus comode, la quantité d'homme qu'on y logeroit et les inconvénients auxquels elle peut donner lieu.

Nous avons dit qu'il existoit un grand jardin en face de l'édifice, mais ce jardin communiquant à une terrasse d'où l'on n'a que quelques marches à monter pour entrer dans le rez-de-chaussée, il est évident qu'il doit être consacré à la promenade des convalescens. Dès lors il ne faut plus compter sur les légumes qu'il pourroit produire ; dès lors aussi il faut qu'on se procure plusieurs arpens de terrain où l'on cultivera les plantes nutritives et médicinales les plus usuelles.

Une autre observation qui mérite la plus sérieuse attention, c'est que si on loge dans l'enceinte de la maison tous les officiers d'administration et défense nécessaires, on enlèvera aux malades des places qui leur seroient fort utiles. Nous pensons donc qu'on ne pourroit pour se dispenser de réunir à l'hôpital projeté la maison abbatiale qui y communique par une avenue, et les champs circonvoisins qui dépendent de cette même maison abbatiale.

Cela fait, l'hôpital aura au-tour de ses murailles toutes les ressources que l'on peut désirer. Mais voyons ce qu'il en coûteroit pour les lui procurer. Voyons aussi s'il seroit plus avantageux d'acheter la ci-devant abbaye des bénédictins que de l'affermir pour un tems quelconque.

Dans l'état où elle se trouve (et elle est presque neuve), il est facile d'y placer 300 lits unis à un pied et demi l'un de l'autre. Cependant, pour y parvenir, il faudroit faire une dépense de 20 à 22 mille livres, parce qu'on ne peut pas jeter des malades ou des convalescens dans un hôpital sans avoir les eménagemens d'un corps de garde et une cabane de portier, et faut avoir fait dans la totalité de l'édifice les petits changemens qu'exigent le placement d'une telle quantité d'hommes ; mais si l'on vouloit profiter du cloître et en former de belles salles, on placeroit 60 lits en fer, et il en coûteroit dix à douze mille livres de plus. Il y a mieux : c'est qu'en démolissant toutes les cellules des ci-devant moines et les cloisons de divers appartemens qui serviroient d'hotellerie, on pratiqueroit de nouvelles salles, et la maison contiendroit cinq cent lits ; les frais que cet arrangement occasionneroit, ajoutés à ceux ci-dessus cités, formeroient un total de 90 000 à 100 000 fr.

Certainement il seroit bien onéreux à la République de se livrer à de telles dépenses pour une maison qui ne seroit qu'affermée, et ce désavantage seroit d'autant plus grand que le propriétaire consent à la donner, avec toutes ses appartenances, au prix de cinquante mille livres. D'un autre côté, si on se rappelle que la nation, en la vendant, a déjà reçu 24 000 fr., on sera bientôt convaincu qu'elle ne déboursa, pour ce achat premier, qu'une somme de 26 000 fr, tandis qu'elle emploieroit la même somme pour le loyer de six à sept années.

Il y aurait donc beaucoup d'économie à acheter la maison de Landévenec, et les changemens ou additions qu'on y feroit ne seroient jamais perdus. Le même avantage existeroit relativement à la maison abbatiale et au vaste terrain qui en dépend, non seulement parce que l'enpente de tout n'excéderoit guères 20 000 fr, mais encore parce que l'on pourroit loger alors beaucoup plus de monde dans le grand édifice et que l'hôpital jouiroit d'un entourage précieux sous tous les rapports.

Ajoutons à ces détails que l'église de la communauté que la nation n'a point vendue peut aisément souffrir la construction de trois étages immenses ; que la maison dans la batisse, s'il étoit question de la faire aujourd'hui, exigeroit six fois le prix de l'achat, est susceptible d'un très grand accroissement, et que la marine y trouveroit avec les agrémens d'un hospice salubre, ceux de magasins propres à former un entrepôt de vivres.

Supposons que l'on a acheté ou affermé l'ancienne abbaye de Landévenec et la maison abbatiale ; regardons l'établissement comme formé et jouissant de tout ce qui lui convient sur les lieux. Actuellement ne se présente-t-il pas quelques difficultés pour le transport des convalescens et surtout des malades.

Au premier aspect, ces difficultés paroissent fondées. En effet, il arrive assez souvent que, pendant l'hiver, des vents contraires rendent la marche des chaloupes ou des gabarres vers Landévenec très laborieuse. Quelquefois même, aux approches des équinoxes, elle est impossible. Dans tous ces cas il seroit imprudent, et l'on peut dire dangereux, de confier principalement des malades aux fatigues d'une traversée de cinq lieues, traversée qui dureroit peut-être un jour, et peut-être deux ou trois jours. Mais en réfléchissant bien sur ces inconvénients, on observant qu'il se présente également aux vaisseaux mouillés en rade qui ont des malades à déposer à Brest, on se persuade difficilement qu'un tel motif doit suffire pour rejeter l'établissement projeté à Landévenec. Il est d'ailleurs prouvé que ces gros tems ne durent pas ordinairement plusieurs jours de suite ; et comme, sans doute, on feroit de Landévenec ou une maison de convalescens pendant la paix, ou un dépôt de malades gravement affectés qui, pendant la guerre sont apportés par les escadres, il est constant qu'on choisiroit pour Landévenec instant favorable du transport, ainsi qu'on le fait pour Brest, par rapport aux malades des vaisseaux.

Nous croyons, au reste, que si l'hôpital de Landévenec étoit établi, on destineroit pour les transports journaliers des bâtimens équipés de telle sorte qu'ils pourroient vaincre les obstacles de tout genre, et que dès ce moment on verroit disparaître jusqu'à celui qui nous a été mis sous le yeux : savoir, que la traversée, à partir du bord d'un vaisseau en rade à Landévenec, est plus longue que celle de ce même vaisseau à Brest.

Il paroitra peut-être étonnant que nous cherchions à fixer sur Landévenec les regards les plus favorables. On nous observera que l'hôpital de Pontanézen étant à une

grosse demi-lieue de Brest et pouvant contenir dix huit cent personnes, tout nouvel établissement de cette espèce est fort inutile.

Nous déclarons que l'éloignement de Landévenec nous a longtemps arrêté ; qu'il a été le sujet d'une longue discussion et, nous ne nous sommes pas dissimulés qu'un des premiers avantages d'un hôpital est la proximité avec le lieu d'où partent les malades ou les convalescens. Mais quant à Pontanézen, ce qu'on pourroit nous dire de plus séduisant ne sauroit être d'aucun poids. Six grandes salles de 300 malades chacune, bâties sur un sol bas, humide, argilleux, où les eaux n'ont point d'écoulement ; l'absence des caves dans ces édifices où croissent les herbes aquatiques et dont les poutres et les planchers ont besoin d'un fréquent renouvellement ; l'existence des moustics pendant l'été, et plus que tout cela, l'expérience de douze années, doivent déterminer à rejeter un tel établissement. Si nous avons été écoutés lorsqu'on en projeta les dépenses, le gouvernement eut épargné des sommes énormes, et la Marine aurait des hôpitaux ; mais qu'ont pu produire nos observations à l'époque où Pontanézen a été construit !

Aujourd'hui qu'on a le droit d'élever la voix contre les abus, nous annonçons que Brest n'a dans ses murailles que des salles de malades plantées sur terre, et point d'hôpital ; que celui de Pontanézen, dans l'état où il est, est pernicieux aux convalescens même, et aux personnes en santé qui y sont sujettes à des fièvre intermittentes ; qu'il est encore plus dangereux d'y mettre des malades et qu'il est très pressant de songer à réparer sur ce point les fautes de l'ancien Régime.

Voilà ce qui nous a engagé à préférer l'établissement de Landévenec, quoique placé à l'extrémité de la rade. S'il eût existé en 1757 et en 1779, point de doute qu'on auroit évité une grande partie des maux qui, à l'arrivée des escadres, ont accablé la Marine et la ville. S'il eût existé, les scorbutiques, les marins épuisés par de longues maladies n'auroient pas été sans cesse confondus avec des fiévreux, et la Patrie auroit conservé une infinité de défenseurs qui la serviroient dans cet instant.

Notre opinion est donc que la ci-devant abbaye de Landévenec, dans laquelle nous comprenons la maison abbatiale et le terrain adjacent, peut être converti en hôpital auxiliaire de marine, soit pour y verser des malades lorsqu'ils arriveront en grande quantité, soit pour y mettre habituellement des convalescens ; que le port, dans tous les tems, pourra en outre y former des magasins de vivres, enfin nous ne pouvons nous empêcher de convenir que l'exposition de cette maison, les commodités qui y sont pratiquées, le peu de dépenses qu'il y a à faire, comparées à celles qu'exigeroit la construction d'un édifice tel que celui-là, sont des objets assez frappants pour qu'on prenne à cet égard une décision positive.

Mais que ce projet soit admis ou rejeté, il ne doit jamais faire perdre de vue la nécessité de construire à Brest un hôpital propre à contenir et à traiter convenablement les nombreux malades que fournissent les escadres, le port, l'infanterie et l'artillerie de marine, les forts, les pertuisanières et la chiourme, l'hôpital actuel, nous le répétons, ne pouvant être considéré que comme un établissement provisoire, formé à la suite d'un incendie et dans un moment où on ne croyoit pas devoir attendre l'exécution d'un plan qui fut alors présenté.

A Brest, le 30 7bre 1793 ; l'an 2^e de la République française, une et indivisible

Elie La Poterie
m.
Gesnouin
pharmacien en chef
Goude
chef d'Adm.

Billard
1^{er} chirurgien maj.
Camus
sous-chef des bâtimens civils
Bernard
contrôleur de la Marine

Ce curieux document, dont nous respectons l'orthographe, se trouve, en compagnie d'archives monastiques, à la Bibliothèque de la Marine, à Brest, (liasse 165). Monsieur le Médecin Général LAURENT, Directeur du Service de Santé de la 2^e Région, nous a fourni très obligeamment les renseignements qui suivent sur les signataires du rapport. Nous aimerions savoir quel sort fut fait à ce projet en haut-lieu.

Louis-Antoine-Elie de Lapoterie, né à Coutances en 1732, avait été Docteur régent de la Faculté de Paris, Inspecteur des hôpitaux militaires et membres de la Société royale de Médecine. Il fut nommé premier médecin de l'Hôpital de la marine en 1780 et le resta jusqu'à sa mort le 23 mai 1794. Il a publié un certain nombre d'ouvrages, dont un « Examen de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, pour servir à l'histoire du magnétisme animal », qui lui valut les félicitations de Buffon.

Bernard, établi sous-contrôleur le 13 août 1784 pour aider le contrôleur dans ses fonctions et pour le remplacer dans celles de secrétaire du Conseil de Marine. Contrôleur le 1^{er} octobre 1792. Il signe à partir d'octobre 1784 jusqu'au 4 prairial an IV (23 mai 1796).

François-Jean-Baptiste Gesnouin, né à Fougères en 1750, nommé apothicaire major en 1777, pharmacien en chef en 1792, est mort à Brest le 14 février 1814. Membre-adjoint de l'Académie de marine en 1782, il en devint membre titulaire en 1792. Officier municipal en 1791, député du Finistère au corps législatif en l'an VIII, il obtint, avec le concours de Roujou, pour la ville de Brest, les quatre statues de Coysevox : le Neptune, l'Abondance, le Chasseur et l'Amphitrite ; il découvrit, en 1810, une mine d'antimoine dans le département. (Notice sur sa vie dans la Dépêche de Brest, les 9, 10, 11, 12 novembre 1932).

Etienne Billard, né à Vrigny (Loiret), en 1730, chirurgien-major à partir de 1777, mourut le 2 février 1808, comme 1^{er} chirurgien en chef. Fils d'un chirurgien, il était entré à 17 ans à l'Ecole de chirurgie de Brest. Son nom est connu dans les annales de la chirurgie, en particulier pour avoir, le premier, traité par laparotomie, en l'an XII, un cas de renversement en arrière de l'appendice xyphoïde. (Notice sur sa vie par Delaporte, chez Malassis à Brest, 1808. De même, Fouillay, Discours du 20 novembre 1828, chez Fournier à Brest 1828).

Saint Guéno¹ et saints bretons dans les Calendriers nautiques bas-bretons du XVI^e siècle

(suite)

Guillaume Brouscon, du Conquet, est aussi l'auteur de quatre autres guides nautiques, 1546, et d'un *Traité de Navigation*, 1548.

Les deux premiers de ces Guides sont en bon état et appartiennent respectivement au Magdelene-College de Cambridge et au Musée Condé de Chantilly. Les deux autres, moins bien conservés, sont à la Bodleian d'Oxford et au National Maritime Museum de Greenwich.

Les parties xylographiques de ces quatre exemplaires proviennent des mêmes planches. Certains passages sont manuscrits, dont quelques-uns d'écriture féminine. Signalons les initiales K.B. au centre d'une rose de navigation, à rapprocher de l'orthographe de Catherine, en novembre, dans les Calendriers de notre première étude. (PAX, n° 48, p. 103).

Les celtisants seront, sans doute, intéressés par les noms bretons des roses des vents et des ports de Bretagne.

CALENDRIER ICONOGRAPHIQUE DES FETES FIXES

Prenant pour exemple celui de Chantilly nous prions le lecteur de se reporter à la présentation du calendrier horizontal du British Museum (PAX, n° 49, p. 23).

Chaque mois se voit :

— verticalement, le cercle des heures du jour et de nuit, l'initiale du nom du mois et le symbole du mois ;

— horizontalement, au-dessous des lettres dominicales, les nombres d'or et les épactes.

Lire le calendrier de bas en haut.

JANVIER : Circon — epyphani — Sebasti (l'S est à l'envers) — Vi — Pauli — Julien — Globe terrestre — Vase de parfums — Cloche — Cuve — S. Sébastien et les flèches — S. Vincent — Epée — Barre de justice et ses fers — Crosse (S. Julien ?).

FEVRIER : Brigide — Maria — Valenti — Petri — Matias.

MARS : Albin — Gwenolei — Gregori — Benedicti — Maria — Ici la harpe de S. David, empruntée à un calendrier anglais. — S. Guéno¹ n'a ni auréole ni crosse, mais porte une mitre.

AVRIL : Tunes — Ambrsi — Vicenti — Marc — Eutpri — (la lettre O est absente d'Am-brosi et d'Eutropi).

L'étendard crucifère diffère de celui de British Museum — Le lion de S. Marc est remplacé par un curieux S. Marc.

S. Guéno¹ (translation des reliques) n'est pas indiqué, tandis que nous retrouvons la Ste Thumette de notre première étude (PAX, n° 48).

MAI : Filip et Jacobi — Crux — Iohanes — Nicolai — Yvo — Ge.

Entre les bustes de Philippe et Jacques, un bâton de pèlerin avec son ergot pour suspendre la gourde. (1) Au lieu de l'étendard herminé, une hermine encadrée.

JUIN : René — Barnabe — Bieo — Iohanes — Elegi — Petripaul.

René pour S. Ronan. Bieo est le nom de S. Vio ou Vougay ; il a pris ici la place de son voisin de Lanhourneau, Hoarnet (Hervé).

JUILLET : Golvni — Maria — Margarete — Madal(ena) — Anna — Germani.

Ici encore sous Saint Goulven nous avons un cor de chasse. (2).

Articles précédents dans PAX n° 48, 1961 et n° 49, 1962.

1) Par erreur nous avions placé un bâton entre les deux saints dans le guide du British Museum.

2) Notre note à ce sujet dans la présentation de l'exemplaire du British Museum nous a valu une lettre du grand spécialiste en calendriers, M. Robert Schindler, de Linz (Autriche).

Grâce à ce cor il a pu s'expliquer la présence d'un chasseur au faucon dans un calendrier de 1415, à Bologne. Le 1^{er} juillet devait s'ouvrir la chasse.



Kilk Garsade bno Johanes elen pexuapu
 eefgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg
 fchpei Jacobi ceuy Johanes nicolai duo g
 bcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg
 abm guendoi greg gazi benedicti maria
 defgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg

Kanceti dioneti conesa macasiano sui duo
 abcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg
 endi maria ceuy mache colima : guon
 fgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg
 pize laza gazi gazi si hber gazi gazi
 cdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg
 golumi maria maria gazi maria maria gazi
 gabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefgabcdeefg



AOUT : Pierre — Lauranci — Marie — Filibet — Augut — Fiacre.
Armel est remplacé ici par Filibert.

SEPTEMBRE : Egidi — Maria — Crux — Mathe — Cosma — Giron —...

Le nom de S. Michel est absent au-dessus de la balance et le buste de S. Jérôme est remplacé par un encier.

OCTOBRE : Francesi — Dionesi — Consga — Lucas — Simo. Iut — Yvo.

S. Conogan a pris la place de S. Alor. Le drapeau herminé est encore substitué à l'hermine pour représenter S. Yves (translation des reliques). (3)

NOVEMBRE : Trever — Martini — Maudeti — Clement — André —

Le saint Trever c'est Trémeur. Guenel et Goffan cèdent la place à S. Maudez.

DECEMBRE : Nicolai — M(arie) — Corentin — Tome — Nativité. Stefni (Stefani) — Inocens. Pas de tiare à S. Sylvestre.

Le **TRAITE DE NAVIGATION** ou Manuel de pilotage à l'usage des marins bretons, par G. Brousson (1548) ne comprend pas de calendrier iconographique, mais un tableau des fêtes mobiles.

L. D.

3) Nous pensons bien avoir fait erreur en écrivant que la S. Yves n'était pas fête à vigile. Si le poisson au mois de mai, dans le guide du Brit. Mus. ne le concerne pas, celui d'octobre, quoique fruste, pouvait indiquer vigile ; de même celui de nos 4 exemplaires, la tête de poisson étant dirigée vers le 29, jour de la fête de S. Yves — Question à élucider.

Dans notre précédent article (PAX, n° 49, p. 23) il y a lieu de mentionner aux côtés de S. Yves, S. Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc, comme premier Saint breton régulièrement canonisé, le 15 avril 1247, cent ans avant S. Yves.

CHRONIQUE

AU MONASTÈRE

Au moment où paraissent ces lignes le carillon pascal est bien prêt de sonner ; le chroniqueur, lui, se doit de remonter au cœur de l'hiver pour glaner les feuilles mortes où s'inscrivent les événements moins ordinaires, les très ordinaires demeurant invariablement les mêmes.

Fin octobre, un postulant vient se cacher sous le nom de frère Dominique ; ancien élève des Pères Salésiens, il a voulu s'honorer du patronage du jeune Saint piémontais, D. Savio.

Le 23 décembre, Dom Yves de La Haye reçoit la tonsure des mains du Rme Père Abbé.

En février, notre doyen d'âge, Père Gildas, soufflait ses quatre-vingt bougies ; autant d'années dont le poids ne semble pas vouloir l'écraser. Si, d'aventure, vous rencontrez un groupe de moines, vous ne le distinguez pas entre dix, à moins que vous ne remarquiez un pas plus alerte ou ne perceviez un verbe plus incisif et plus convaincant... entre autres !

••

Quatre ans bientôt que nous avons pris pied à Landevennec, et les aménagements ne sont pas encore à leur terme. C'est ainsi que nous achevons à peine la mise en place de l'atelier de reliure ; l'habileté des artisans a de quoi s'exercer sur les morceaux de livres et de revues en attente depuis des années.

La masse grise de notre hangar agricole s'est définitivement inscrite dans le paysage, fort discrètement, du reste, au contentement de tous... et des pensionnaires encornées elles-mêmes, sans aucun doute, libres qu'elles sont désormais de leurs entraves d'antan, et visiblement satisfaites, assurent les observateurs perspicaces, de leur récente émancipation ; puissent-elles en faire la preuve à leurs propriétaires en remontant résolument leur courbe laitière !

Le rapide passage de Monsieur l'Aumônier militaire de la 3^e Région lui a permis de nous informer sur l'organisation solide et efficace de l'Aumônerie catholique aux Armées.

Avec intérêt nous avons entendu M. l'Abbé Normand, directeur du Centre de Ker-Raoul (La Roche-Maurice), notre proche voisin à Kerbénéat, narrer ses mille et un soucis dans la marche de son œuvre éducatrice.

Début janvier, les RR. PP. Montfortains de Brest se sont rassemblés pour une récollection. Plus tard nous sont venus les Elèves de l'Ecole Navale ; puis un groupe de « Vocations d'Anciens » de Saint-Hilan, conduits par un de leurs professeurs. Une délégation de la schola de l'Institut Don Bosco de Coatan-Doc'h (Côtes-du-Nord), menée par leur maître de chœur nous est arrivée par un très beau dimanche prendre « un bain de grégorien ».

Le séjour parmi nous d'un moine belge a été l'occasion de nous documenter, et très amplement, sur la vie bénédictine d'un pays riche en vocations, de faire revivre pour nous les grands noms des Wolter, des Hemptine, des Dom Marmion, des Dom Capelle.

Dans un prochain numéro PAX espère présenter à ses lecteurs une vue d'ensemble sur la Congrégation bénédictine de Belgique.

••

La traditionnelle solennité de la S. Thomas dut s'effacer devant l'entrée en Carême, mais la séance en fut quand même anticipée, ainsi que la promenade réunissant fraternellement professeurs et élèves, au Mardi Gras. Le thème évoqué cette année concernait les sources patristiques de la Christologie : à travers les textes de S. Cyrille d'Alexandrie et de S. Léon le Grand (dont nous fêtons, il y a quelques mois, le quinzième centenaire), qu'il s'agit d'homélies ou d'écrits de controverse, les exposés nous firent mieux comprendre les diverses voies d'accès au mystère du Christ et de l'Union

Hypostatique. Reliant ensuite S. Thomas à ses grands devanciers, ils soulignaient que le Docteur commun, loin de se contenter d'une construction doctrinale purement philosophique et rationnelle, était au contraire très

solidaire de la grande tradition chrétienne, adaptant et perfectionnant, d'une œuvre à l'autre, son enseignement par une meilleure connaissance des Pères de l'Eglise et des grands textes conciliaires des IV^e et V^e siècles.

DANS L'ORDRE BÉNÉDICTIN

Dans les Missions, les fondations monastiques progressent toujours, aussi bien dans la branche masculine que féminine.

Après sa fondation de Bouaké, en Côte-d'Ivoire, le Prieuré de Toumliline en prépare une autre en Haute-Volta dans le diocèse de Ouagadougou ; un Père s'y trouve déjà.

De même en Haute-Volta, et dans ce même diocèse, les Bénédictines de Valognes (Manche) ne tarderont pas à s'établir. A Bouaké, c'est une fondation des Bénédictines de Pradines : ce sera le premier monastère de vie contemplative féminine dans la Côte-d'Ivoire.

Les Pères de Bouaké ont constitué un Centre de Formation d'Animateurs ruraux. « L'enseignement, réparti sur deux mois, se décompose en travaux pratiques et cours théoriques... Les travaux pratiques concernent toutes les améliorations agricoles préconisées par les services de l'agriculture... les cours théoriques suivent une progression devant amener les cultivateurs à prendre conscience et à réaliser eux-mêmes le développement de leur village... L'expérience acquise au cours de ces quatre premiers mois d'activité et les premières réalisations mises en route par les animateurs dans leur village nous permettent de dire que le C.F.A.R. répond à un besoin et met au service d'une population rurale disponible l'indispensable

intermédiaire entre le cultivateur et le technicien. » (*Images de Toumliline*, novembre 1961, p. 35-36).

A Rome, un décret de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, en date du 16 juin 1961, a confié aux Bénédictins du Collège Saint-Anselme la direction d'un Institut Pontifical de Liturgie, intégré dans la Faculté de Théologie de notre Collège international. L'inauguration a eu lieu le 9 décembre.

Le 19 octobre 1961, Dom Bernard Capelle est retourné à Dieu. Abbé du Mont-César, à Louvain, depuis 1928, il fut un des principaux pionniers du mouvement liturgique. « Sa rare compétence scientifique a contribué de manière importante au renouveau liturgique qui nous réjouit aujourd'hui... il fut un grand serviteur de l'Eglise et de la cause liturgique. » (Mgr Suenens). Par ses conférences et ses nombreux articles, Dom Capelle a exercé un apostolat liturgique des plus féconds, que le Saint-Siège lui-même reconnut en le nommant Consultant à la Congrégation des Rites et membre de la Commission liturgique préparatoire au futur Concile.

Le Procès diocésain d'information en vue de l'Introduction de la Cause de Dom Marmion est terminé.



A la demande de la direction des P.T.T. nous vous serions très obligés de bien vouloir compléter notre adresse par l'indication SUD-FINISTÈRE au lieu de Finistère.

BIBLIOGRAPHIE

Dom Bernard Capelle, o.s.b. : *Pour une meilleure intelligence de la Messe* (2^e édition, 1955 — Centre liturgique. Abbaye du Mont-César — Louvain, 155 p.)

Nous tenons à recommander à nos lecteurs cette plaquette, déjà ancienne sans doute, mais à laquelle le récent décès de l'éminent liturgiste que fut l'Abbé du Mont-César a donné un regain d'actualité, et qui se signale par une exceptionnelle qualité, d'autant plus que cette 2^e édition, « scrupuleusement revue », a bénéficié des réactions suscitées par le texte primitif. De la messe, réalité centrale mais complexe, l'Auteur s'efforce de dégager les divers éléments pour montrer « comment l'oblation présente de la messe s'identifie à l'oblation passée du Calvaire », et introduire ainsi le lecteur à « l'intelligence » de l'Offertoire, de la Consécration et de la Communion. De précieux appendices : « Le chrétien offert avec le Christ », « Prêtre et oblateur », précèdent, à partir de l'acte du Christ et de l'acte de l'Eglise, le mode de participation du fidèle, lui permettant ainsi, sans tomber en certains excès ou déformations dus à une bonne volonté peu éclairée, d'entrer pleinement dans le mystère, en « s'offrant avec le Christ ».

M.-D. Philippe, o.p. : *La Symbolique de la Messe* (Ed. La Colombe, 1961, 84 p.)

Il ne s'agit plus ici d'initiation ou de théologie sacramentaire (ce qui aurait appelé une distinction plus explicite des divers plans auxquels s'exerce le symbolisme, lié à l'institution divine elle-même ou bien s'ajoutant à l'action religieuse comme telle), mais d'une réflexion complémentaire qui, après avoir fait l'objet d'une conférence au X^e Congrès du Symbolisme, est proposée au chrétien cultivé pour lui permettre de mieux saisir la richesse du S. Sacrifice comme moyen de s'approcher de Dieu. — Le symbole, figure du supra-temporel, traduit le besoin qu'a l'homme de se dépasser, et se situe ainsi au cœur même de la pensée religieuse (ch. I), et donc de l'acte religieux par excellence, la Messe. La Bible, que l'Auteur relit en philosophe et théologien, projette alors une lumière nouvelle sur les réalités qui entourent et accompagnent le S. Sacrifice (édifice et autel, Croix, feu et lumière... pain et vin surtout, qui sont matière de l'offrande), ainsi que sur l'action religieuse elle-même, dont chaque élément possède sa signification (ch. II). De plus, dans la Messe, mystère du Christ qui se réalise, la réalité symbolique exprime et rend présentes les diverses dimensions du Sacrifice de la Croix, mystère qui a son sommet dans la transsubstantiation des espèces eucharistiques (ch. III).

Saint Benoît et ses fils. Textes bénédictins traduits par les moines d'Hautecombe. Introduction et notes par Dom M. F. Lacan. Préface de Daniel Rops. 1 vol. de 416 p. (115 + 180). Fayard (coll. « Textes pour l'Histoire sacrée »), 1961. 19,50 NF.

C'est à faire revivre au mieux pour nous tel visage du passé, tel courant de pensée, que s'ingénie la collection, déjà riche, de « Textes pour l'Histoire sacrée ». A travers ces nouvelles pages, amoureusement présentées par des fils de St Benoît, surgit toute une famille spirituelle.

Voici d'abord le Patriarche, Benoît ; dans sa « Règle des moines », sobriement commentée, au besoin confrontée à la « Règle du Maître », passe avant tout sa grâce de paternité spirituelle. Les pages de Saint Grégoire le Grand, à l'allure parfois ingénue de *foretti*, nous le livrent encore plus humain, s'il se peut, plus cordial. Et voici les fils du 6^e au 12^e siècle, de Grégoire à Anselme de Cantorbéry. De l'Histoire 7. Non ; mieux, car reliés par un bref commentaire, fil d'ariane de cette galerie, s'animent un à un tous ces grands bénédictins ; et d'elle-même, l'unité apparaît, unité d'un vivant.

Mais là où l'arbre vit, où le cœur bat pour ainsi dire à nu, c'est dans cette troisième partie, intitulée, à tort peut-être, « les fruits ». Plus que fruits, c'est l'expression même de la vie intérieure, l'élaboration de la sève, la « rumination » authentique des moines. Deux notes marquantes : unité, simplicité. Tout ici, même s'il s'agit de culture humaine, tout est centré sur l'unique parole de Dieu. Peut-être, encore que la traduction se veuille vivante et moderne — peut-être tel lecteur sera-t-il rebuté par une certaine monotonie, l'interminable mélodie de ces commentaires, exposés, sermons et prières : qu'il passe outre et qu'il lise, c'est garantie d'authenticité ; la vie monastique n'est pas faite de suspenses, et il y a en cette lecture comme un envoiement, une grâce de communion à l'âme bénédictine. Il y a aussi une secrète invitation à entrer dans le silence qui écoute : « Ecoute, ô mon fils ».

Léon Thevenin, Abrégé du « Christ, vie de l'âme » de Dom Colomba Marmion. 1 vol. de 192 pages in-16 Jésus, Spes, 1961, 5,40 NF.

Ancien professeur à la Cour royale de Roumanie, professeur honoraire de philosophie au Lycée français de Bucarest, M. Léon Thevenin, retiré à Neuilly depuis 1947 à la suite des événements politiques que l'on n'a pas oubliés, vient alors s'adjoindre à un petit groupe de catho-

ques, qui se rassemblent pour mieux connaître leur foi, la mieux vivre et la mieux répandre. Au cours d'une année consacrée à une étude approfondie de l'œuvre magistrale de Dom Marmion : Le Christ, vie de l'âme, il s'imposa par la clarté et la profondeur de ses interventions. C'est ainsi qu'est né cet Abrégé. (Cf. introduction de M. le Comte André d'Humières).

Résumé fidèle de l'ouvrage du grand et saint abbé de Maredsous, il en a gardé strictement le plan et, la plupart du temps, dans le texte même, a conservé jusqu'aux propres termes de la rédaction. Comme tout résumé, celui-ci, sans nul doute, appauvrit l'original et lui enlève, nous semble-t-il, beaucoup de sa chaleur et de sa saveur spirituelle intérieure. Certes, il pourra néanmoins rendre service mais ne dispensera, tout de même pas, croyons-nous, de recourir finalement à la source.

G. Desbuquois, s.j., **La Charité**. 1 vol. de 190 pages, Spes, 1960, 6 NF.

Ceux qui, il y a vingt ans, ont connu la captivité, savent la fortune qu'eut alors dans les camps de prisonniers — et ailleurs aussi sans doute — un petit livre du P. Desbuquois sur *L'Espérance* ; il venait à son heure ! Du regrette apôtre social, en voici aujourd'hui un autre sur *La Charité*, cette charité qui fut la source de son exceptionnelle influence. Dégageant dans une préface toute fraternelle quelques-uns des traits majeurs de cette vie de charité, le P. Bigo écrit : « (Ce) livre sur la Charité est d'abord le fruit d'une énergie (farouche). Composé une première fois quinze ans plus tôt, égaré dans un démenagement, il est remis sur le chantier en 1957 ; le Père avait 87 ans et il était malade depuis dix ans. Qu'on imagine la force d'âme qu'il dut déployer pour mener à bien l'ouvrage... *La Charité*, disait-il, n'aura pas la même diffusion que *L'Espérance*, l'Espérance, tout le monde en a besoin. Mais qui veut apprendre la Charité ? — Du moins, les deux livres sont-ils de la même facture... Dans l'un et dans l'autre, il n'y a pas une ligne qui ne vienne de la vie et qui n'aille à la vie. Voilà qui déroute plusieurs. Mais si les discours abondent, les paroles de vie sont rares, et ceux qui les cherchent, multitude. Elles sont inséparables, ces paroles, de la vie même de celui qui les a écrites. Elles ont inspiré et modelé sa charité tout au long d'une existence religieuse dont on célébrait le jubilé des soixante-dix années juste au moment où elle s'achevait... Puisse le rayonnement de cette existence se poursuivre à travers le livre qu'une charité vivante a inspiré et permis de mener à bien... et les succès que lui feront de nombreux lecteurs démentir le propos cité plus haut de son auteur.

Un Petit Frère de Jésus, Via Crucis, Spes, 1960, 4,50 NF.

En leur chapelle d'El Abiod Sidi Cheikh, leur première fondation au Sahara, les Petits Frères de Jésus ont adopté comme Chemin de Croix une série de textes de l'Écriture Sainte (Ancien et Nouveau Testament). Chaque station est un ensemble de versets ; et le choix en fut guidé par le désir de condenser le sens mystique et moral, l'esprit même du fait historique commémoré.

Une station intermédiaire a été ajoutée, après la crucifixion et avant la mort sur la Croix : on

a voulu y exprimer l'amour du Sacré-Cœur aimant et sauvant le monde.

On a cru bon également d'annexer, à la fin du Chemin de Croix, un dernier ensemble de textes portant témoignage de la Résurrection du Seigneur.

On sait de quel respect le P. de Foucauld entourait et demandait que l'on entourât la Parole de Dieu. Il n'est probablement pas de meilleur moyen de nous unir à Jésus sur la Voie douloureuse et de puiser les enseignements qu'il nous y a laissés, que de Le suivre ainsi, de station en station, écoutant ce que le Saint-Esprit peut nous en dire ou suggérer par la bouche des Patriarches, des Prophètes, des Évangélistes ou des Apôtres. En tout cas, cette prière par les textes sacrés eux-mêmes semble être profondément selon la ligne et la tradition de l'Église : les âmes contemplatives, aimeront particulièrement à nourrir ainsi leur vie intérieure.

Typographie originale de Raymond Gid.

L. Algei, Jean XXIII. Traduction de J. Thomas d'Hoste. Préface de Daniel Rops. 1 vol. de 330 pages, avec 16 gravures hors-texte et jaquette en couleur illustrée. Lethielloux, 1961, 15 NF.

Pour bien des raisons, ce n'est pas une tâche facile que d'écrire la biographie d'un vivant. Évitant les écueils majeurs du genre, il semble bien que le présent livre soit une bonne réussite. On le lira avec d'autant plus d'intérêt que la personnalité originale du Souverain Pontife actuellement régnant s'étant manifestement imposée à tous dès le premier jour de son accession au Siège de Pierre, on désire en savoir plus long sur sa formation et son développement. Destinée extrêmement variée que celle d'Anselmo Giuseppe Roncalli, mais dont on peut dire toutefois en même temps qu'elle a toujours suivi une ligne droite et montante jusqu'à ce jour d'octobre 1958 où il accepta la charge de Pasteur suprême de l'Église du Christ et choisit ce nom de Jean XXIII qu'immortalisera le Concile de demain, modeste, la simplicité, la sérénité sont toujours restées les notes dominantes ? Peut-être ne trouverait-on pas mieux pour l'exprimer que ces quelques mots où, dans une lettre du 20 mars 1932, Mgr Roncalli se traçait à lui-même un « programme surnaturel et pourtant très humain » et sur lesquels d'ailleurs notre livre se clôt : « Je reste sur mes vieilles positions, c'est à dire : croire à mes yeux, tout bien interpréter, me complaire dans la vision du bien plutôt que de me laisser distraire par celle du mal, et puis, regarder l'avenir. » — Jean XXIII, on l'aime, pour ainsi dire, quasi-instinctivement, sans le bien connaître peut-être ; qui lira ces pages y puisera les meilleures raisons de l'aimer en connaissance de cause.

Bénédictines de Stanbrook, Au Pied de la Grille : Bernard Shaw et l'Abbesse Laurentia, traduit de l'anglais par J. de la Forest Divonne, 1 vol. de 250 pages, Spes, 1961, 9,30 NF.

Le titre et surtout le sous-titre — un peu publicitaires sans doute — de cet ouvrage feront peut-être illusion : on pourra croire, en effet,

qu'il ne s'agit que des rapports du célèbre auteur anglais avec l'Abbesse de Stanbrook. En réalité, un seul chapitre — le plus long il est vrai, après un autre du même genre qui évoque les relations de « Dame » Laurentia avec « L'humaniste » Sydney Cockerell — leur est consacré, et le reste du livre est en somme une biographie complète de la moniale. Personnalité spécialement attachante, au reste, que cette Margaret McLachlan, devenue abbesse bénédictine, dont, à côté de ces amitiés — sans compter les autres plus communes — tel ou tel des titres qu'on lui donne ici : la réformatrice du chant choral, l'erudite, dit assez la richesse. Mais en définitive c'est par ses qualités religieuses — j'allais dire, au singulier, par sa qualité religieuse ; ce qui serait peut-être mieux — qu'elle s'impose. C'est certainement avec beaucoup d'intérêt et de profit qu'on lira le récit de sa vie, d'autant que le pittoresque non plus n'y manque pas.

Ajoutons que pour nous, Français, le nom de Stanbrook a au moins un motif particulier de nous retenir, qu'on nous rappelle en appendice. Les Moniales de Stanbrook (comté de Worcester, diocèse de Birmingham) sont en effet les héritières d'un groupe de bénédictines anglaises qui, après la réforme d'Henri VIII, durent vivre sur le sol étranger — celui-ci, au monastère de Notre-Dame de Consolation de Cambrai, où il recut l'assistance de Dom Augustin Baker. « En 1789, quand éclata la Révolution, les moniales anglaises eurent d'abord l'espoir qu'on les épargnerait. Mais lorsque en l'été 1793 les troupes alliées se rapprochèrent de Cambrai, l'inquiétude commença. Un soir d'octobre, le monastère fut envahi. Quelques jours plus tard, les moniales reçurent l'ordre de quitter leur abbaye dans les dix minutes et de monter dans des charrettes ouvertes qui devaient les transporter à Compiègne. Entourées de hussards, à cheval et sabre au clair, insultées au passage par la populace, leur horrible voyage dura cinq jours. A Compiègne, on les enferma dans un ancien couvent ; la plupart tombèrent malades et quatre d'entre elles moururent en février 1794. Au mois de juin, arriva un nouveau contingent de prisonnières. C'étaient les seize Carmélites qui allaient, six semaines plus tard, monter sur l'échafaud en chantant et auxquelles Gertrude von Le Fort et Georges Bernanos ont consacré d'inoubliables pages. Quelques jours plus tard, le maire de Compiègne ordonna que les Bénédictines prissent des vêtements laïcs et on leur donna ceux qu'avaient laissés les seize martyres ; ces vêtements sont encore aujourd'hui conservés à Stanbrook. Les moniales, qui s'attendaient à partager le sort de leurs sœurs carmélites, eurent la vie sauve grâce à Thermidor et à la mort de Robespierre » (pp. 247-248).

Bernard Martelet, moine de Sept-Fons, *Le Secret de la Trappe, Frère Marie-Gabriel de Chambarand*. 1 vol. de 140 pages, La Colombe, 1961, 8 NF.

Seul, le titre de ce livre risquerait d'égarer ; il ne s'agit pas ici, en effet, d'une quelconque description de la vie des Trappistes. Le sous-titre : Fr. Marie-Gabriel de Chambarand, et plus encore peut-être la bande publicitaire : Le Convers de Notre-Dame, renseignent mieux sur son véritable contenu. Ce qu'aussi bien nous avons dans ces pages c'est, de fait, le récit, tout

simple, d'un itinéraire spirituel, le cheminement d'une âme dans sa quête de Dieu ; l'auteur ne construit pas une thèse, il laisse parler les faits. — Déjà, en 1903, avait paru, à la Librairie académique Perrin, sous le titre « Du champ de bataille à la Trappe » et la plume de Dom Antoine du Bourg, prieur de Sainte-Marie de la Source, une première biographie de Fr. Gabriel. Le P. Bernard Martelet, qui a déjà fait connaître, lors du dernier centenaire de Saint Bernard, un ouvrage apprécié sur « Saint Bernard et Notre-Dame » (textes et traductions, Desclée de Brouwer, 1953), la reprend sur nouveaux frais.

Des enfances au pays d'auvergne ; une carrière militaire brillante et mondaine ; une vie de trappiste dans un monastère ignoré (Chambarand, par Roybon, Isère, aujourd'hui couvert de Trappistes). Apparemment une existence fort banale, en réalité un charme croissant. A travers les anecdotes, la physionomie spirituelle de Fr. Marie-Gabriel surgit peu à peu : on découvre un religieux tout à la fois héroïquement détaché du monde et étonnamment humain. La clef du paradoxe ? — La présence de la Vierge Marie, une intimité délicate avec Elle jusque dans la sérénité d'un beau soir. — Une spiritualité mariale de qualité ; dévotion vaine, sans trace de mévierrie, appuyée sur de solides bases théologiques, nourrie aux sources de l'Écriture Sainte et de la liturgie. — « Le Secret de la Trappe », c'est la présence et le sourire du Christ et de sa Mère. — ... Et derrière l'humble Fr. Gabriel, se profile la grande figure du P. J. — P. Chautard, le futur abbé de Chambarand, de Clitieux et de Sept-Fons. — Un livre qui fera du bien et qu'on aimera à relire.

Henry Bars, *La Politique selon Jacques Maritain*. 1 vol. in-16 Jésus de 248 pages, Les Éditions ouvrières (coll. « Points d'appui »), 1961, 9,60 NF.

M. l'abbé Bars est déjà l'auteur — notre dernier numéro y faisait allusion — d'un important ouvrage sur « Maritain en notre temps ». Celui-ci est une introduction à la lecture des ouvrages de Jacques Maritain à exposé ses conceptions politiques. C'est pourquoi j'y ai multiplié les citations. A la limite, un tel travail aurait pu consister simplement en un recueil de textes choisis et disposés en un certain ordre. C'est ce qu'on fait, aux États-Unis, Joseph W. Evans et Leo R. Ward... Mais il semble que les Français aient besoin de plus d'explications que les Américains : l'art de lire est en régression chez nous, surtout dans les milieux cultivés (aussi bien n'est-ce pas aux gens qui savent tout d'avance que je m'adresse, mais à ceux qui croient avoir quelque chose à apprendre). En tout cas, j'aurai atteint mon but dans la mesure où mes lecteurs diront : « Maintenant nous avons abordé Maritain lui-même et nous n'avons plus besoin de toi » (p. 13).

Comme l'écrit *L'Ami du Clergé* du 8 février (p. 90) : « Pour animer une politique ou construire l'ordre social selon les exigences de la foi chrétienne, le point de référence essentiel se trouve dans la doctrine sociale de l'Église. A partir de cette base, les divergences peuvent se manifester au plan de la recherche intellectuelle et au plan de la pratique, quand on veut établir un programme d'action. » On pourra donc

n'être pas toujours d'accord, ni sur tous les points, avec M. Maritain : dans la chaleureuse préface qu'il a donnée au livre, lui-même d'auteurs confesse : si « je regarde plus que jamais les positions que j'y défends comme fondées en raison, et accordées à l'enseignement de l'Eglise (à laquelle, à l'instar de Saint Thomas mon maître, je soumetts humblement toute la *païca* que j'ai amassée au cours de ma vie)... l'aspect en question de mon travail a pour ainsi dire reculé dans le passé — vers le temps où l'ardeur avec laquelle je m'intéressais à ces choses me permettait d'en avoir une expérience concrète. A présent, il n'en est plus de même » (p. 10). Personne cependant, croyons-nous, ne pourra jamais nier le niveau élevé auquel se maintient constamment le philosophe, ni le noble caractère de sa doctrine. Quant à la fidélité avec laquelle elle nous est exposée, il n'est que de se fier au propre témoignage que M. Maritain lui rend : « A une époque où tout le monde ne lit qu'en hâte, distraitement, et de travers, c'est une extraordinaire surprise... de se trouver compris jusque dans les recs de sa pensée, de ses intentions et de sa recherche à travers seulement la lecture de ses trop nombreux ouvrages » (p. 7).

Yvonne Chauvin, Risquer sa chance sur Dieu.
1 vol. de 190 pages, Editions France Empire, 1961.

Pour une romancière qui voudrait n'être qu'une romancière à la mode, que voici donc un titre compromettant ! C'est, en effet, un acte de foi sans ambages. Qu'on ne croie pas pour autant avoir affaire ici à quelque livre de théologie, ni même — sinon au sens très large du mot — d'apologétique. Suivant l'expression qu'emploie volontiers, croyons-nous, l'auteur elle-même, c'est un recueil de « méditations »,

de méditations tout à la fois religieuses et littéraires, les méditations d'un écrivain croyant ou d'un croyant écrivain, comme on voudra. Certaines sont tout à fait intemporelles, si l'on peut dire, sur « La Mort », sur « La Foi », — d'autres ont un caractère plus personnel, autobiographique (« Enfance ») ou « professionnel » (« L'Aventure littéraire », « L'Ecrivain témoin de son temps »), — plusieurs portent la marque du terroir natal : « Notre-Dame des Portes », « Rencontre avec une église » (St Louis de Brest), « Les Sept Dormants d'Ephèse », « La Chapelle du Pouldu », — La plupart sont nées d'un « fait divers » : circonstance ou occasion : « La Prière de la Femme perdue », « Le Combat de Jacob » (devant la toile de Delacroix) ; cérémonie liturgique (« Le Sacre d'un Evêque »), fête de l'Eglise (« Noël ») ou figure de Saint (« Prière à Saint Martin ») ; telle encore la toute première, de qui la gerbe a tiré son nom et qui relate l'entretien de Mme Chauvin avec Friedrich Heer, le leader catholique autrichien. Il y en a vingt ainsi. Et il y a beaucoup d'humanité en ces pages, beaucoup de sens chrétien profond, beaucoup de vie aussi en ces « méditations », qui sont en même temps de petits mais vrais recits. Et puis il y a la magie du style qui fait que tout cela se lit — soit dit sans malice — comme un roman, mais un roman qui fait du bien. Avec son précédent « Saint Jérôme » (cf. « PAX », n° 47, juillet 1961, p. 75), Mme Chauvin nous avait déjà montré qu'elle avait plus d'une corde à son arc : celle-ci, à nos yeux, n'est sans doute pas la moins bonne.

Autre livre reçu :

René Norquet, Le Progrès social en France, Evolution ou Révolution. Préface de Georges Villiers. 1 vol. de 205 pages, Plon, 1961, 8,65 NF.

AMIS DE LANDEVENNEC

Membre donateur

Monsieur Paul Grua, Roscoff.

Membres fondateurs

Madame J. Lonnoy, Brest
Madame Marhollec, Brest

Membre bienfaiteur

Monsieur Alain Le Berre, Brest

NOS DEFUNTS

M. l'abbé Paul Pleyber, ancien recteur de Plouguin. — Monsieur l'abbé Eugène Rolland, aumônier de l'Immaculée, Brest. — M. l'abbé Albert Barzic, recteur de Plozal (C.-du-N.). — Sœur Marie-Julienne, Religieuse de la Retraite, Lannion.
Mme Vve Jean Auffret, Landévennec. — Mme Vve Yves Capitaine, Landévennec. — M. Danyau des Déserts, Daoulas. — M. Léonce Delaporte, Quimper. — M. Derennes, Dol-de-Bretagne. — M. Jean Ellissoet, Loc-Brévalaire. — Mme Fresco, Toulouse. — M. Georges Loïn, Plougastel. — M. M. Joseph Mesnard, Saint-Brieuc. — Mme Jean Mollaret, Brest. — M. Jean Patuel, Pordic. — Mme Vve Penmarun, Châteaulin. — Mlle Joséphine Pot, Saint-Servais. — Mme De Bie, Liège. — M. Jean-Marie Abiven, Le Drenec. — M. Yves Greff, Plouvenet. — M. Jean-Marie Fichoux, Plabennec. — M. Jean-Louis Goar, Guipavas. — Mme François Gueneugues, Locmaria-Plouzané. — M. François Le Berre, Plouider. — M. Louis Le Guen, Plouider. — Mme Jean-Marie Le Verze, Plouider. — M. Jean Le Roux Plouneour-Trez. — Mme Vve Rouault, Plouider. — M. Jean-François Stéphane, Ker-saint-Plabennec. — Mme Lantou, Saint-Nic. — Mme Vve Le Guédès, Roscoff, grand'mère du R.P. Jean-Baptiste Cosquer. — M. Pierre Goule'hen, Landévennec. — M. Ollivier, de Plouider, tué en Algérie. — R. P. Auguste Millet, mariste Saint-Brieuc. — Rme Dom Edouard Roux, abbé de Fongombault (Indre).

— L'Association « LES AMIS DE LANDEVENNEC » a pour but de grouper toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la reconstruction de l'Abbaye.

— On peut s'y inscrire comme membre :
DONATEUR : plus de 100 NF PROTECTEUR : 50 NF
FONDATEUR : 100 NF BIENFAITEUR : 10 NF

— Aux intentions des Amis, vivants et défunts, une Messe est chantée chaque dimanche à Landévennec.

